

Bureau de la réglementation, des titres
et des élections

ARRÊTÉ

PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DES CANDIDATS POUR LE SECOND TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DES 12 ET 19 JUIN 2022

**LE PRÉFET DE VAUCLUSE
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR**

VU le code électoral et notamment son article R.101;

VU le décret du 9 mai 2018, publié au Journal officiel du 10 mai 2018 nommant M. Bertrand GAUME, en qualité de préfet de Vaucluse ;

VU le décret n°2022-648 du 25 avril 2022 portant convocation des électeurs pour l'élection des députés à l'Assemblée Nationale ;

VU la circulaire INTA2213779J du 12 mai 2022 du ministre de l'intérieur relative à l'organisation des élections législatives des 12 et 19 juin 2022 ;

VU les résultats du premier tour des élections législatives qui s'est déroulé le 12 juin 2022 ;

VU les déclarations de candidatures enregistrées à la Préfecture, en vue du second tour de scrutin, dans les 5 circonscriptions du département du Vaucluse ;

VU le résultat du tirage au sort effectué le vendredi 20 mai 2022 à la préfecture de Vaucluse en vue de l'attribution à chaque candidat du numéro d'ordre du panneau sur les emplacements réservés à l'affichage électoral ;

SUR proposition du secrétaire général de la Préfecture ;

ARRÊTE

ARTICLE 1er : la liste des candidats pour le second tour des élections législatives des 12 et 19 juin 2022 dans le département de Vaucluse est arrêtée, par circonscription, conformément à l'annexe ci-jointe.

Chaque candidat conserve le numéro de panneau d'affichage attribué au 1^{er} tour suite au tirage au sort. Les panneaux des candidats non présents au 2^{ème} tour sont neutralisés.

ARTICLE 2 : le secrétaire général de la Préfecture de Vaucluse, la sous-préfète d'Apt, le sous-préfet de Carpentras ainsi que les maires des communes du département sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Avignon, le **14 JUIN 2022**

Le Préfet,



Bertrand GAUME

Avignon, le 14 juin 2022

**ELECTIONS LEGISLATIVES
DES 12 et 19 JUIN 2022**

**ANNEXE A L'ARRÊTE PREFECTORAL PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DES CANDIDATS
POUR LE SECOND TOUR**

1ère CIRCONSCRIPTION		
PANNEAU	CANDIDAT	REPLAÇANT
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8	HEBRARD Joris	JAOUEN Catherine
9		
10		
11		
12	FARYSSY Farid	CAILLÉ Mathilde

2ème CIRCONSCRIPTION		
PANNEAU	CANDIDAT	REPLAÇANT
1		
2		
3		
4	AUZANOT Bénédicte	DURY Valéry
5		
6	VIALA Sylvie	BRUXELLE Eric
7		
8		
9		
10		
11		
12		

3ème CIRCONSCRIPTION

PANNEAU	CANDIDAT	REPLAÇANT
1	MORENAS Adrien	CONRAD Emilie
2		
3		
4	DE LÉPINAU Hervé	LAUZEN-JEUDY Fanny
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		
13		

4ème CIRCONSCRIPTION

PANNEAU	CANDIDAT	REPLAÇANT
1	RICHARD Violaine	BOULETIN Jérôme
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9	LORHO Marie-France	DE BEAUREGARD Philippe
10		

5ème CIRCONSCRIPTION

PANNEAU	CANDIDAT	REPLAÇANT
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9	LOVISOLO Jean-François	LALaurIE Olivia
10	THOMAS de MALEVILLE Marie	MATHIEU Aymonn
11		